

Les opportunités d'investissement dans l'Hexagone dévoilées à Tanger

La France courtise les investisseurs nordistes

DNCR à Laâyoune Najat Faissal
nfaissal@aujourd'hui.ma

Destinée aux acteurs économiques de la région du Nord, une journée a été organisée, mardi 18 octobre à Tanger, sous le thème «Investir en France». Initiée par la Chambre française de commerce et d'industrie au Maroc (CFCIM) et sa délégation régionale de Tanger, le consulat général de France à Tanger et le Service économique régional de l'ambassade de France au Maroc, cette journée s'inscrivait dans le cadre d'une semaine de rencontres-discussions, tenue à travers le Royaume et qui vise à mettre en avant les opportunités d'investissement dans l'Hexagone ainsi que les différents dispositifs d'accompagnement existants. Selon Benoit Vaillant, délégué régional de la CFCIM, le choix de Tanger pour accueillir cet événement n'est pas fortuit. En plus de sa position comme deuxième pôle économique au niveau national, la ville compte plusieurs entreprises françaises, parmi lesquelles le groupe automobile Renault, le constructeur ferroviaire français Alstom et Danone (agroalimentaire). Ce genre d'événement permet aussi de renforcer, à travers ces travaux, «le partenariat entre la France et le Maroc dans le domaine d'affaires, d'échange et de transfert de compétences», a-t-il souligné.

Vu l'importance de Tanger en tant que pôle d'industrie automobile, les organisateurs ont jeté leur dévolu sur le thème «La contrefaçon des pièces détachées automobiles : quels impacts sécuritaires et économiques, et quels moyens de prévention et de lutte ?». Intervenant à cette occasion, la conseillère régionale Propriété intellectuelle à l'ambassade de France au Maroc, Caroline Rolshausen, a souligné l'importance du rôle de la propriété intellectuelle qui constitue un outil de différenciation et de valorisation pour l'entreprise vis-à-vis de ses concurrents. Elle lui permet, à cet effet, de «se protéger dans son pays d'origine, puis dans les territoires convoités selon une stratégie propriété industrielle à



mettre en place au sein de l'entreprise», a-t-elle affirmé.

Mme Rolshausen a tenu à rappeler qu'en se basant sur les statistiques de 2013, le commerce international de produits contrefaits ou piratés représente jusqu'à 2,5% du commerce mondial (près de 338 milliards d'euros). A titre d'exemple, le marché de la contrefaçon touche «5 à 10% du marché européen des pièces de rechange automobiles», a-t-elle dit. Concernant le Maroc, la contrefaçon continue, selon Mme Rolshausen, de faire des ravages, soit une perte de près de 13 milliards de dirhams de chiffre d'affaires par an, une perte fiscale d'environ un milliard

de dirhams ainsi que la destruction de 30 mille emplois annuellement. Elle a ajouté que les pièces détachées automobiles sont parmi les produits les plus touchés par ce fléau. Il est à noter qu'avec 2 milliards de dirhams réalisés annuellement par le marché des pièces de rechange contrefaits au Maroc, un projet de labellisation est en cours de gestation pour le bien-être de ce secteur, qui est en plein essor dans le Royaume.

Les travaux de cette journée ont été marqués de même par la programmation d'un second atelier

sur les villes intelligentes (Smart cities), animé par Nawatif Hayar, experte des Smart cities et professeur universitaire, qui a expliqué comment faire émerger des initiatives de transformation de la city en utilisant les technologies numériques et les ressources matérielles et immatérielles disponibles. L'intervenante a mis en avant l'apport de cette technologie numérique dans l'accès à des informations sur la ville, permettant une bonne gestion de certains services comme le transport. Et en partant du projet de Smart city de Casablanca, Mme Hayar a proposé de faire de même pour Tanger, tout en analysant ses points forts et faibles, mais sans oublier de mettre en valeur son image de ville de prédilection pour les grands écrivains et artistes. Ce qui permet à Tanger de «se doter d'un musée virtuel que nous proposons pour la même raison pour Casablanca», a-t-elle dit.